

**Enquête sur les salaires des employés saisonniers du secteur
horticole
2004**

Rapport de méthodologie

**Préparé par la
Division des méthodes d'enquêtes-entreprises**

Juin 2004

Enquête sur les salaires des employés saisonniers du secteur horticole

Rapport de méthodologie

1. Renseignements généraux

Statistique Canada a conclu un marché avec Ressources humaines et développement des compétences Canada visant l'exécution d'une enquête sur les salaires des employés saisonniers du secteur horticole. L'objectif de cette enquête consiste à mesurer les salaires payés aux employés saisonniers canadiens et étrangers dans deux types d'exploitations horticoles : les ouvriers agricoles/cueilleurs, et ouvriers dans une pépinière ou une serre.

Le présent rapport décrit la méthodologie employée pour l'Enquête sur les salaires des employés saisonniers du secteur horticole.

2. Plan d'échantillonnage

2.1 Base de sondage

La population cible a été définie comme étant celle des exploitations horticoles qui embauchent des employés saisonniers dans les sept régions (Atlantique, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique). La base de sondage a été élaborée à partir de données du Registre des fermes de Statistique Canada, auxquelles s'est ajoutée de l'information tirée du Recensement de l'agriculture de 2001 ainsi que d'une liste fournie par DRHC qui indique les exploitations participantes au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Le Registre des fermes consiste en une liste de toutes les exploitations agricoles et sert à de nombreuses enquêtes portant sur l'activité agricole. Il contient en outre de coordonnées à jour. L'information tirée du Recensement de l'agriculture de 2001 indique quelles exploitations embauchaient des employés. Les exploitations sans employés sont considérées comme étant hors du champ de l'enquête, seules les exploitations embauchant des employés étant incluses dans la base de sondage (exploitations admissibles). Les exploitations qui n'apparaissent pas dans le Recensement de l'agriculture de 2001 n'ont pas été incluses dans la base de sondage.

Les exploitations horticoles ont été cernées dans la base de données à l'aide de variables indiquant les recettes des ventes de différents produits. Seules les exploitations montrant des ventes générées par des pépinières, des serres, ou la production de pommes de terre, de tabac, de ginseng, de fruits ou de légumes ont été incluses dans la base du sondage. Les exploitations dont les recettes indiquées dans le Recensement de l'agriculture étaient inférieures à 30 000 \$ ont été exclues de la base. Les exploitations dont la situation était inactive ou provisoirement inactive (dans le Registre des fermes) ont été exclues. Au total, 9 519 exploitations ont été incluses dans la base de sondage définitive.

2.2 Stratification de la base

La base de sondage a été stratifiée par région et type d'exploitation et selon la participation ou non au PTAS, afin de s'assurer que l'échantillon compte suffisamment d'unités pour fournir des estimations représentatives de la population cible. Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres de population de la base en fonction de chacune des variables de stratification.

Tableau 1 : Population de la base de sondage par région

Région	Chiffre de population
Atlantique	1 336
Québec	1 920

Ontario	3 820
Manitoba	239
Saskatchewan	227
Alberta	509
Colombie-Britannique	1 468

Tableau 2 : Population de la base de sondage par type d'emplois

Type d'emploi	Chiffre de population
Serres et pépinières	2 927
Autres emplois	6 592

Tableau 3 : Population de la base de sondage selon la participation ou non au PTAS

Participation de l'exploitation au PTAS	Chiffre de population
Ne participe pas au PTAS	8 045
Participe au PTAS	1 474

2.3 Répartition et sélection de l'échantillon

L'échantillon souhaité devait compter environ 2 000 exploitations horticoles. L'échantillon a été réparti proportionnellement à la taille des strates, au minimum 22 unités étant échantillonnées dans chaque strate. Les strates comptant 22 unités ou moins ont été considérées comme constituant des strates à tirage complet et toutes leurs unités ont alors été incluses dans l'échantillon. Au total, 2 006 unités ont été sélectionnées pour faire partie de l'échantillon.

3. Résultats de la collecte

Les données ont été obtenues par le biais d'une application d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) durant la période de collecte allant du 1^{er} au 31 mars. Le taux de réponse a été de 77 %. Les exploitations agricoles qui n'étaient pas des exploitations horticoles ou qui n'embauchaient pas d'employés saisonniers ont été codées comme étant hors du champ de l'enquête, tout comme les exploitations qui utilisent des tarifs à la pièce ne pouvant être convertis en un taux horaire. En tout, 71 % des unités de l'échantillon étaient admissibles. Les taux de réponse et les pourcentages des unités admissibles sont présentés au tableau 4. Le tableau 5 présente un sommaire des résultats de la collecte.

Tableau 4 : Pourcentage des unités admissibles et taux de réponse par région

Région	Unités admissibles (%)	Taux de réponse (%)
Toutes	71 %	77 %
Atlantique	72 %	82 %
Québec	74 %	82 %
Ontario	71 %	78 %
Manitoba	65 %	80 %
Saskatchewan	58 %	78 %
Alberta	67 %	68 %
Colombie-Britannique	77 %	66 %

Nota : Taux d'unités admissibles = Nombre d'unités admissibles/Nombre total d'unités dans l'échantillon

Taux de réponse = Nombre de répondants admissibles/Nombre d'unités admissibles

Tableau 5 : Résultats de la collecte

Échantillon total	2 006
Exploitations hors du champ	574
- Retirées des affaires	26
- Provisoirement inactives	1
- Éliminées à la présélection	547
Exploitations admissibles	1 432
- Refus	107
- Non-réponse	170
- N'ont pu être contactées	6
- N'ont pu être trouvées	43
- Ont répondu à l'interview	1 106

4. Traitement des données

Durant la collecte, des contrôles automatisés vérifiaient si la somme des ouvriers étrangers et canadiens se trouvait dans la petite fourchette du nombre total d'ouvriers dans les deux types d'emplois : les ouvriers agricoles/cueilleurs, et ouvriers dans une pépinière ou une serre. La méthodologie comptait également d'autres contrôles visant à assurer la cohérence des données. Il y a eu peu de non-réponses partielles. Les cellules portant sur les salaires payés auxquelles les répondants n'ont pas fourni de réponses se sont vues imputées la valeur moyenne pour la région, la fourchette du nombre d'employés et le produit (si cela était possible) pour la même origine (canadienne ou étrangère) et le même type d'emploi (ouvriers de pépinière ou de serre, ou ouvriers agricoles/cueilleurs). Cela n'a concerné que 0,5 % des répondants admissibles. Pour l'analyse, le questionnaire a abordé la question de la fourchette de revenu. Les non-réponses en ce qui a trait au revenu (7 % des questionnaires) ont été imputées selon l'information sur les ventes pour la base de sondage.

5. Estimations

Les estimations ont été générées à l'aide du Système généralisé d'estimation (SGE) de Statistique Canada. Les facteurs de pondération prévus ont été ajustés en fonction des refus et autres types de non-réponse. Des estimations ont été générées pour les sept régions, soit l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. De plus, pour assurer une meilleure qualité des données, des estimations combinées pour les trois provinces des Prairies ont aussi été générées. Des estimations des fourchettes de revenu et de la combinaison des activités ou des produits pour chaque région ont aussi été produites. Le SGE génère le coefficient de variation de chaque estimation. La qualité des données est exprimée par une lettre selon le barème suivant :

A	Très bon	5 % ou moins
B	Bon	de 5 % à 15 %
C	Acceptable	de 15 % à 33,3 %
E	Utiliser avec prudence	plus de 33,3 %
F	Ne pas utiliser pour la publication	